

<p align="center">Compte - rendu de l'Assemblée Générale de l'Association des amis des églises du Lion d'Angers et d'Andigné du 15 avril 2023</p>
--

L'Assemblée Générale s'est tenue le samedi 15 avril 2023 de 10 heures à 12 heures dans la salle paroissiale de Saint Martin en Longuenée.

Présents : Mme Lucette LARDEUX, présidente, M. François FRAYE, secrétaire, M. Louis SAULOUP, M. Joseph BELLIARD, Mme Annick GOUTARD, M. Gérard BRANCHEREAU, M. Marc de ROQUEFEUIL, M. Alain PELTIER.

Excusés : M. Nooruddine MUHAMMAD, M. Arnaud GUYOT-SIONNEST, M. Michel VILLEDEY, Mme Violaine BIRONNEAU.

1) Rapport moral de Mme LARDEUX présidente,

Depuis la dernière AG l'association est devenue « Association des amis des églises du Lion d'Angers et d'Andigné » suite à l'inclusion d'Andigné.

- **STATUTS** : Il est important de bien préciser l'objet de l'association : c'est-à-dire le développement des actions patrimoniales pour l'entretien et la connaissance de la richesse culturelle qu'il représente pour la commune et ses habitants.
- **ACTIVITES** :
 - Le projet de concert de trompe avec chorale a été repoussé en raison de la pandémie,
 - Le 13 juillet, la Chorale St Christophe de Javel est venue donner un concert,
 - Pour les journées du patrimoine : l'église du Lion a accueilli des visiteurs,
 - Participation à la journée des associations de la ville,
 - Les écoliers et collégiens ont pu également bénéficier d'une visite guidée de l'église du Lion,
 - Enfin il est à noter que l'église est incluse dans le circuit touristique des monuments de la ville.
 - Concernant l'église d'Andigné : elle plus spécialement suivie par Joseph BELLIARD et Mme BIRONNEAU ; Elle souffre d'un certain isolement mais mériterait une mise en valeur.

- **PROJETS en COURS :**

- Restauration de l'orgue de tribune CAVAILLE-COLL. Cette action est plus particulièrement suivie par Michel VILLEDEY qui a su piloter l'étude préalable en concertation avec les autres acteurs de ce projet : la ville, le département, la région et la paroisse. L'étude du cabinet BROTTIER a été livrée fin 2022 et servira de base pour l'appel d'offre qui suivra (dossier à instruire par la mairie du Lion, propriétaire de l'orgue).
- Réédition des livrets – albums photo de présentation : un certain nombre de ces ouvrages ont été réimprimés : il s'agit maintenant d'en faire la promotion.

- **PROJETS à venir :**

- Réactualisation du feuillet de présentation de l'église du Lion sous une forme plus pédagogique et adaptée aux visiteurs,
- Envisager un concert de trompe de chasse avec chorale et en faisant appel à Mme COUCHOUREL,
- Pour l'église d'Andigné : un projet pour l'amélioration de l'éclairage à destination des visiteurs a été approuvé par la Mairie (devis en pièce jointe) et devrait débiter 1ere semaine de Mai, il faudra communiquer sur ce projet.

- **ADHERENTS de l'association :**

- Une cinquantaine de noms figurent sur la dernière liste (non datée),
- Un effort de recrutement est nécessaire => il sera envisagé une présentation en fin de messe à plusieurs reprises pour faire connaître l'association et recueillir les adhésions.

- **Les COMPTES FINANCIERS :**

- En l'absence d'un trésorier depuis plus de trois ans, c'est la présidente qui a assumé cette responsabilité en gérant le compte au Crédit Mutuel.
- Disposant d'une trésorerie inférieure à 1000,00 € en 2022, l'association a bénéficié d'une aide de 900 € votée par le CEP (conseil économique paroissial) et M. le Curé de SALVERT pour financer la part qui lui revenait dans la réalisation de l'étude préalable de restauration de l'orgue,
- Une partie des fonds a également servi à la réimpression de l'album-photo de l'église.

2) Renouvellement du bureau de l'association :

- Présidence : Mme Lardeux, ne se représentant pas, a souhaité transmettre la présidence à M. Alain PELTIER,
- Trésorier : en l'absence de trésorier depuis plusieurs années, M. Marc de ROQUEFEUIL, d'Andigné, a bien voulu accepter de candidater pour le poste.

A l'unanimité des voix présentes, ces deux personnes ont été élues.

Les modifications de la composition du bureau de l'association seront adressées aux personnes et aux administrations concernées.

- Composition du bureau de l'association à compter du 16 avril 2023 :

Président	Alain PELTIER
Vice-président	
Trésorier	Marc de ROQUEFEUIL
Secrétaire	François FRAYE

- Disposition particulière : Le président et le trésorier nouvellement élus se retrouveront pour la mise à jour de la situation comptable et établir les documents nécessaires le cas échéant.

Une nouvelle **Assemblée Générale** pourra alors être convoquée pour la prise en charge par le nouveau bureau.

Après un tour de table final, la séance est levée à midi.

Le secrétaire de séance, François Fraye

Le président, Alain PELTIER

Destinataires :

- Mme Lucette LARDEUX
- M. l'abbé ARTARIT, curé du doyenné du Haut-Anjou.
- M. Gérard BRANCHEREAU,
- M. Louis SAULOUP,
- M. Nooruddine MUHAMMAD,
- Mme Annick GOUTARD,
- M. Michel VILLEDEY
- M. Joseph BELLIARD,
- Mme Violaine BIRONNEAU,
- M. Arnaud GUYOT – SIONNEST,
- M. Alain PELTIER,
- M. Marc de ROQUEFEUIL.